Image not found or type unknown

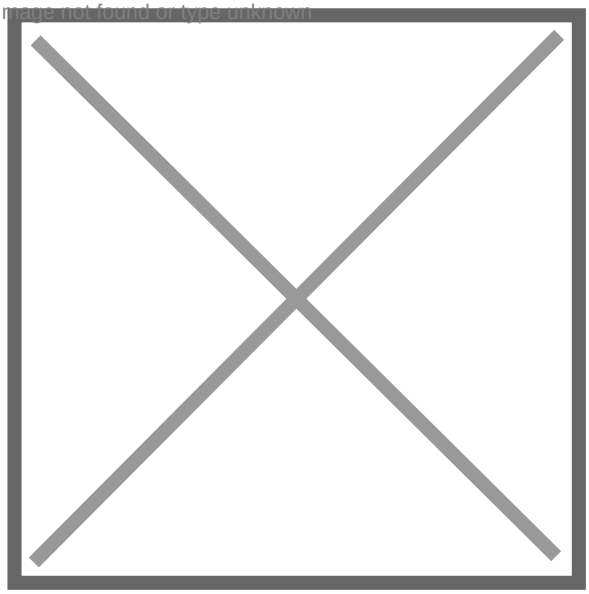

Demande de grands parents pour garde d'enfant un w-end par mois

Par **sécu**, le **02/06/2008** à **23:58**

Maitre,
Je suis veuve et maman d'un petit garçon de 2 ans et demi.Je n'ai jamais refusé à ses grands parents de venir le voir ou de me déplacer pour leur emmener mais je refuse de le leur laisser un week-end entier comme ils le voudraient, une fois par mois.Mon beau père m'a menacé verbalement de venir "me tordre le coup" si je refusais leur demande.

Nous avions eu de très mauvais rapports pendant ma grossesse et dans les premiers mois après sa naissance et ils ne l'acceptaient pas car nous n'avions pas souhaité donner les prénoms que nous avions choisis avant sa naissance.

Je leur emmenait le pt tous les 15 jours du milieu de matinée à fin d'après-midi car j'ai 1h30 de trajet pour m'y rendre.

J'ai un travail à horaire variable de 8h à 20h et donc peu de temps à passer le soir et le week end avec mon petit garçon et tout le reste à gérer seule.
Nous avons dû déménager car nous étions dans un logement de fonction et j'ai placé mon enfant chez une nourrice car il était prématuré et avait eu quelques soucis de santé qui m'avait empêcher de reprendre une activité professionnelle plus tôt.
Il retrouve un équilibre de vie et je ne souhaiterais pas que des actions en justice soient obligatoires ainsi que des modes de gardes pour ne pas trop le perturber.

Quels sont mes devoirs vis à vis de mes beaux parents?
Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie de croire en l'assurance de mes salutations dévouées.

Par **jeetendra**, le **03/06/2008** à **08:40**

bonjour, les grands parents ont un droit de visite et d'hébergement, c'est la loi, cherchez une solution à l'amiable avec eux avec l'aide d'un médiateur familial dont vous trouverez les coordonnés à votre mairie, courage à vous, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés